



# Eu Ensemble

ACTUALITÉ | CADRE DE VIE | ÉDUCATION | SPORTS | CULTURE | PATRIMOINES



## Actualité UNE SAISON RICHE EN ÉVÈNEMENTS

### CITOYENNETÉ

CMJ : de nouveaux jeunes élus

Le CCAS aux côtés  
des victimes de violence

### ÉCONOMIE

Une antenne de la CCI Rouen  
Métropole à Eu

Eu&Nous, une belle vitrine  
commerciale

### CULTURE

Oumuamua, une exposition à  
découvrir à la chapelle du collège

Théâtre du Château : un  
programme de découvertes et  
de diversité

# Un hiver compliqué

Edito

Voilà la fin de l'année avec les retrouvailles en famille ou entre amis. Mais avant ces moments de détente, il nous faut vous informer de la suite de notre travail sur les dépenses incompressibles de la Ville d'Eu pour l'année 2023.

En septembre, une proposition pour la facture électrique de la ville allait apporter un surcoût de presque 2 millions d'euros dans notre budget. C'était impensable ! Nous imaginions avec colère l'impact que cette facture électrique pourrait avoir sur les habitants de notre ville, les activités de notre ville et l'offre de service public : cantines, services à la population, activités culturelles, activités sportives, soins à domicile, aides sociales.

Nous ne pouvions accepter une telle situation. Alors, nous avons choisi le chemin de l'action, avec notre député, avec d'autres élus du département. Et cette action, avec notre équipe d'élus de la [Ville Ensemble], nous l'avons voulue la plus large, la plus efficace possible en y associant la population, les employés communaux - lourdement menacés - qui ont pu s'y joindre en toute liberté, sans contrainte aucune.

Nous étions nombreux le 6 octobre à Rouen devant la Préfecture. Et l'action a payé. En renégociant, nous avons fait tomber la facture à 892 000 euros. C'est encore trop lourd, mais bien loin de ces 2 millions. Le combat est loin d'être terminé. Nous continuons et continuerons sur ce chemin.

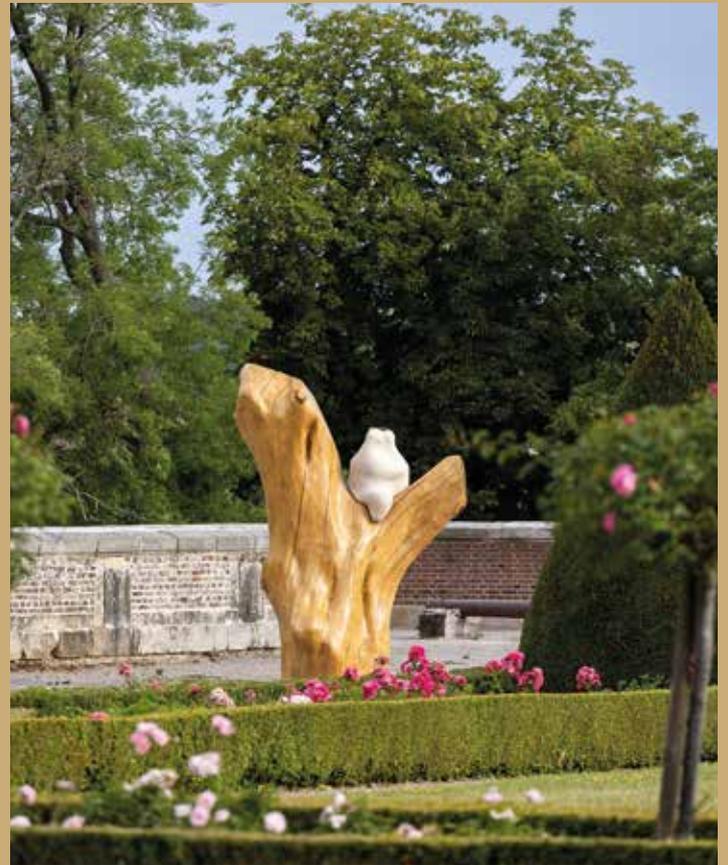
Vous trouverez ci-dessous, toujours dans un souci de transparence de l'information, le tableau des dépenses incompressibles remis à jour.

EVOLUTION DES AUGMENTATIONS DE TARIFS			
Exercices	2022	Prévisions 2023	Différence 2022/2023
Eau	43 000,00 €	47 000,00 €	4 000,00 €
Electricité	405 000,00 €	892 348,80 €	487 348,80 €
Chauffage	389 000,00 €	589 000,00 €	200 000,00 €
Carburants	80 000,00 €	85 000,00 €	5 000,00 €
Alimentation	120 000,00 €	125 000,00 €	5 000,00 €
Point d'indice	90 000 €	180 000 €	90 000 €
TOTAL	1 037 000,00 €	1 918 348,80 €	881 348,80 €

Nous vous appelions en septembre à agir pour l'intérêt général. Nous allons passer ces moments difficiles ensemble et serons attentifs à chacun et à chaque dossier.

D'ici là nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

**Michel Barbier,**  
Maire de la ville d'Eu



Nous avons le plaisir de vous inviter  
le samedi 7 janvier à 17h30  
pour la traditionnelle cérémonie de vœux  
à la salle Michel Audiard.

## Sommaire

- 3 Éducation - Jeunesse
- 4-5 Cadre de vie
- 6 Citoyenneté
- 7-10 Culture
- 11 Patrimoine

- 12 Économie
- 13 Sport
- 14 CCAS
- 15 Tribune d'expression libre
- 16 Les archives

### Bulletin d'informations municipales

Diffusé gratuitement.

Reproduction et vente interdites.

Éditeur : Mairie d'Eu.

Directeur de la publication : Michel BARBIER, Maire.

Crédits photos : Mairie d'Eu (Communication, Patrimoines,

Techniques, Sport, Théâtre, Musée Louis-Philippe), Pixaba, Unsplash.

Impression : Imprimerie Leclerc.

Tirage : 4.300 exemplaires.



## Chantier citoyen

# LES JEUNES S'ENGAGENT POUR LEUR PATRIMOINE

**Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, les jeunes de la MJC et du centre Pastel ont participé à un chantier citoyen.**

Sur la base du volontariat, une petite trentaine de jeunes, essentiellement des eudois, encadrés par **Haïthem Omri** - coordinateur Jeunesse au Centre des Fontaines - ont désherbé le parvis, le mur de soutènement et les abords de la Collégiale.

Cette action utile pour la collectivité et l'intérêt public, leur a permis d'appréhender le travail en équipe, les rapports hiérarchiques, la motivation pour atteindre un but, la cohésion et l'amitié.

A côté des temps de travail, des moments conviviaux et instructifs ont

également été organisés, ainsi qu'une sensibilisation au patrimoine historique de la ville par une visite du monument.

En l'absence du maire **Michel Barbier**, c'est **Claudine Briffard**, première adjointe, qui a reçu les jeunes pour les féliciter et les remercier de leur action. « Quand Haïthem Omri nous a contactés pour nous proposer un chantier autour du patrimoine, nous avons tout de suite répondu favorablement car il nous semblait important de mettre en avant votre action » a souligné l'élue. « Bravo pour votre engagement ! »

## REMISE DE DIPLOMES AU COLLÈGE ET AU LYCÉE



**Claudine Briffard, première adjointe et Laurent Llopez, adjoint aux affaires scolaires, ont participé le 18 novembre 2022 à la cérémonie de remise des brevets organisée au sein du collège Louis-Philippe.**

Principale de l'établissement, **Mme Lesain-Cayeux** a ouvert la cérémonie en félicitant l'ensemble des élèves présents. « Ce premier diplôme est le résultat de votre engagement de toute une année et met un terme à vos quatre années passées au sein du collège ». **Claudine Briffard** a pour sa part souhaité aux lauréats « une belle réussite dans la poursuite de leur scolarité » et « remercié les enseignants pour la qualité du travail accompli ».

Sur 146 élèves inscrits au Brevet, 134 d'entre eux l'ont obtenu dont 31 avec une mention Très bien (notre photo), 32 avec une mention Bien et 32 avec une mention Assez Bien.

**Au lycée Anguier**, 150 élèves ont été admis dans la filière générale dont 38 eudois, 66 dans la filière technique dont 9 eudois et 12 dans la filière professionnelle dont 3 eudois.

## LE PÈRE-NOËL S'INVITE DANS LES ÉCOLES



**En fin d'année, l'effervescence règne toujours dans les écoles maternelles et primaires où les arbres de Noël et spectacles s'enchaînent pour offrir un peu de féerie aux plus jeunes.**

Les écoles Mélusine et Primevère ont choisi le samedi 10 décembre pour organiser leur arbre de Noël. A l'école Brocéliande, deux ventes de livres ont été organisées ainsi qu'un marché de Noël. Les élèves des classes euro-espagnol et euro-anglais du lycée Anguier sont également intervenus pour partager quelques chants et jeux dans la langue de Cervantes et de Shakespeare.



La ville d'Eu, labellisée « Ville Prudente » pour la seconde fois

## UN 2<sup>E</sup> COEUR, MAIS PEUT ENCORE MIEUX FAIRE...

A l'occasion du 104<sup>ème</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France qui s'est tenu à Paris le 22 novembre, l'association Prévention Routière et ses partenaires ont dévoilé les noms des 95 nouvelles labellisations pour cette 5<sup>ème</sup> édition du label « Ville Prudente ». Ce label récompense les communes, quelle que soit leur taille, qui luttent contre l'insécurité routière.

Au total, le label « Ville Prudente » compte désormais 383 labellisées et concerne plus de 5,4 millions de Français. 95 nouvelles communes ont obtenu le label cette année.

La ville d'Eu faisait quant à elle partie des 16 « anciennes » labellisées qui avaient postulé pour obtenir un plus haut niveau de reconnaissance. Pari réussi, puisque désormais un second cœur nous a été attribué. Celui-ci récompense le souci constant porté à la sécurité des usagers de nos espaces publics. Un résultat encourageant, certes, mais qui doit être tempéré par les trop nombreuses incivilités encore constatées - la vitesse en premier lieu -, qui montrent la limite des aménagements et de la pédagogie, et qui obligent à sanctionner quand on souhaiterait se cantonner à prévenir.

### QUE FAIRE DE NOS BIODÉCHETS ?



La ville d'Eu soutient l'initiative de l'association « Ro'bins des bois » d'expérimenter le tri à la source des biodéchets. Tout au long du marché de Noël, des points d'apport volontaires ont permis de collecter les restes de repas, tandis que les déchets de cuisine étaient récupérés directement auprès des restaurateurs.

Fonds d'assiettes, épluchures, etc., les restes alimentaires représentent encore un tiers du contenu de nos poubelles résiduelles, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés ; c'est un gisement non négligeable qu'il convient maintenant de détourner de l'élimination en vue d'une économie circulaire de la matière organique. Et ce d'autant plus quand la loi prévoit que tous les particuliers devront disposer d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

La valorisation organique via le compostage permet de faire retourner au sol ou de transformer des matières organiques brutes en une matière valorisable adaptée aux besoins agronomiques. Dans le contexte actuel d'appauvrissement des sols en matières organiques et de renforcement des normes sanitaires, il existe un réel besoin d'amendements naturels que les composts de biodéchets peuvent en partie combler. C'est pourquoi les restes collectés à l'occasion du marché de Noël ont été mis à maturer pour une durée de 6 mois environ, au terme desquels le compost sera utilisé par les services de la ville pour l'entretien de ses espaces verts.



### AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ROUTE DU TRÉPORT



Afin de sécuriser le cheminement des piétons et des cyclistes, les services techniques viennent de terminer l'aménagement des trottoirs situés le long de la route du Tréport. Des massifs ont été créés et un cheminement en gravillons rouges a été posé afin d'agrémenter cet espace, point de liaison entre la ville d'Eu et la ville du Tréport.

A proximité de ces aménagements, le bois «Carton» - cédé par les héritiers pour un euro symbolique - a été nettoyé pour le transformer en un lieu de promenade et de pause pour les randonneurs. Situé entre le parc du château et la zone humide du Tréport, c'est également un refuge écologique.



# UN GAGE DE QUALITÉ POUR NOS AMÉNAGEMENTS

Michel Barbier, maire, Jean-Christophe Raguét, directeur des services techniques, Pascal Gueguen, responsable des espaces verts et l'ensemble des agents du service étaient ce mercredi 14 décembre 2022 à Paris dans le pavillon d'Armenonville pour recevoir le label « 4 fleurs » du Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Michel Barbier a remercié le CNVVF et le jury « pour avoir su apprécier une fois encore l'engagement professionnel de nos équipes, l'investissement personnel de nos administrés et la volonté de nos élus de renforcer la trame végétale au cœur du tissu urbain afin d'améliorer toujours et encore le cadre de vie de notre jolie ville ».

Soulignant que « ce label VVF représente un gage de qualité pour nos aménagements et notre cadre de vie », le maire a réaffirmé l'engagement de la ville d'Eu pour la nature. « Le végétal nous offre une vraie possibilité de réaliser de beaux aménagements paysagers. Par sa seule présence, il adoucit les traits saillants des constructions et permet de valoriser le front bâti en modifiant la physionomie d'une rue, d'une place ou d'un quartier. Un autre axe fort de nos préoccupations est la préservation de la biodiversité, la protection des ressources et la reconstruction des équilibres écologiques. La ville d'Eu s'est engagée ces dernières années dans une réflexion sur ses propres pratiques pour une remise en état d'un écosystème urbain, plus riche en biodiversité, tout en diminuant les coûts d'entretien. Une fois encore le label nous aide à fixer des objectifs stratégiques et opérationnels avec des cibles à atteindre ».

La cérémonie s'est déroulée en présence de **Thibaut Beauté**, président du CNVVF et de sa directrice, **Martine Lesage**.

En 2022, 4 600 communes ont été labellisées. Seules 277 d'entre elles sont labellisées 4 fleurs.



## Rénovation et biodiversité

En remplacement d'une planche en bois posée à la suite de sondages archéologiques, les maçons des services techniques ont récemment rénové en briques une partie du mur de soutènement du château, à proximité du centre des Fontaines. Lieu favorable à l'installation de chauve-souris, une cavité a été laissée pour permettre leur nidification et leur reproduction.



**Depuis le début du mois de décembre, les règles de stationnement ont évolué sur le tronçon du boulevard Hélène compris entre la rue de la Poste et l'avenue de la Gare.**

Les automobilistes qui avaient l'habitude de se garer en épi en marche avant doivent désormais stationner en marche arrière.

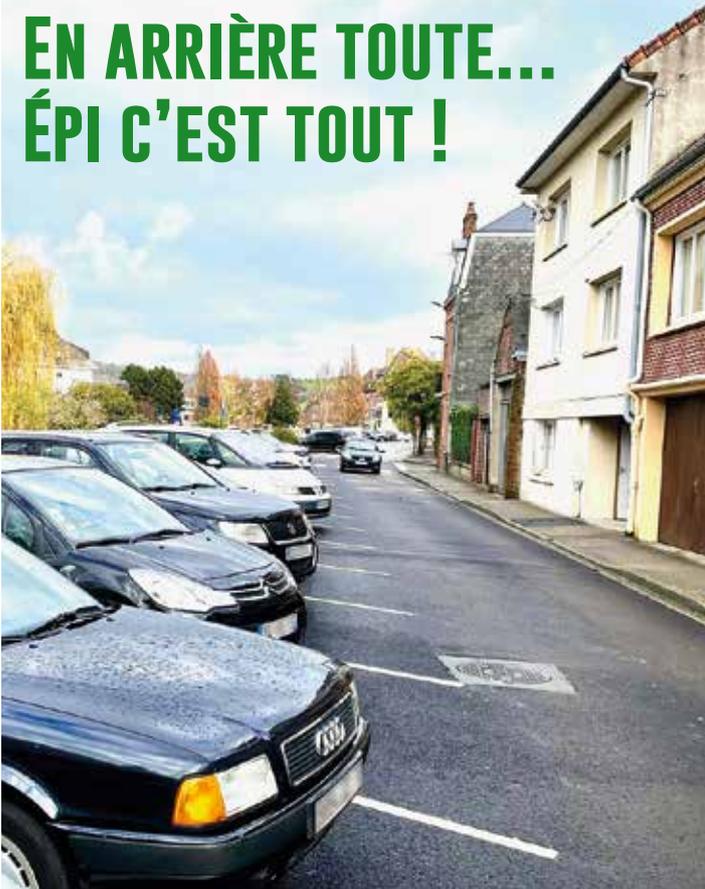
A l'origine de ce changement, la demande de nombreux cyclistes (usagers quotidiens, familles, touristes...) qui souhaitent emprunter cet axe pour rallier le chemin de Halage depuis la ville haute, via le parc du Château.

En zone 30, le code de la route prévoit en effet que, sauf arrêté municipal contraire, et moyennant une signalétique adaptée, les rues à sens unique peuvent être empruntées à contresens par les cyclistes. Pour des raisons de sécurité, la question se posait alors de la visibilité cyclistes/automobilistes. C'est pourquoi la décision a été prise d'inverser les épis, afin que les automobilistes bénéficient d'une vue optimale sur la chaussée en quittant leur stationnement en marche avant.

Il n'est pas prévu d'étendre le double-sens cyclable au premier tronçon du Boulevard Hélène, entre la place de la Bresle et l'avenue de la Gare. Pour autant, il pourra faire l'objet lui aussi d'une inversion prochaine des épis de stationnement, et d'une obligation de se garer en marche arrière, pour que les automobilistes n'aient plus à quitter leur place en s'engageant à reculons et à l'aveuglette dans le flux de circulation.

## Stationnement Boulevard Hélène

# EN ARRIÈRE TOUTE... ÉPI C'EST TOUT !





# DE NOUVEAUX JEUNES ÉLUS

Après avoir organisé des élections dans les écoles primaires et les collèges et au sein de l'Institut Médico-Educatif (IME), la municipalité a procédé le lundi 12 décembre 2022 à l'installation de la seconde promotion des conseillers municipaux jeunes. Ils ont été accueillis par **Michel Barbier**, maire, et deux de ses adjoints, **Claudine Briffard** et **Laurent Llopez**. Rappelant que le premier conseil municipal des jeunes avait été installé le 22 novembre 2021, le premier magistrat a salué l'engagement des premiers élus qui par leur choix personnel ont montré leur volonté de partager des idées, des projets et des envies. « A vous désormais, « anciens » et « nouveaux » de former un groupe ensemble pour avancer dans la découverte de la citoyenneté et du rôle actif que doivent y mener les citoyens et les citoyennes. Gageons qu'au fil des réunions de travail à venir, des sorties que vous effectuerez, vous saurez créer un esprit de groupe et avancer ensemble vers des projets pour la ville que vous nous présenterez ensuite. Soyez fiers du rôle que vous avez à jouer, mais aussi conscients et dignes. Il faudra continuer à prouver que vous méritez la confiance que nous mettons en vous ».

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Blondel Antoine (6ème collège Louis-Philippe)  
 Franconville Henri (6ème collège La Providence)  
 Gaudefroy Adelaïde (6ème collège Louis-Philippe)  
 Lavoine Faustine (6ème collège Louis-Philippe)  
 Lecas Philippe (6ème collège Louis-Philippe)  
 Lesain-Cayeux Clément (CM2 école La Providence)  
 Vitaux Valentine (CM2 école Brocéliande)  
 Boggio Marie-Gabrielle (CM1 école La Providence)  
 Bouchez Cloé (CM2 école Brocéliande)  
 Briet Augustin (CM1 école La Providence)  
 Hébert Léonie (6ème collège Louis-Philippe)  
 Jovelin Kyllian (CM2 école Brocéliande)  
 Lefèvre Antoine (Pré-Ado - IME La Busine)  
 Merle Lorenzo (6ème collège La Providence)  
 Mopin Lily (CM1 école Brocéliande)  
 Nini Alaa (CM2 école Brocéliande)

## Passeports, cartes nationales d'identité...

### PENSEZ À ANTICIPER VOS DEMANDES !

Pour les passeports et cartes nationales d'identité (CNI), les rendez-vous sont à prendre en ligne avec le lien ci-dessus ou en allant sur le site de la ville d'Eu.

Les personnes qui ne sont pas informatisées pourront prendre directement rendez-vous à l'accueil de la mairie.

Le jour du rendez-vous, vous devez obligatoirement avoir :

- Fait une pré-demande sur le site [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr) ou rempli le formulaire Cerfa (à demander à l'accueil).
- Avoir un dossier complet.

**Tout dossier incomplet nécessitera un autre rendez-vous.**

### Attention aux délais !

En raison des nombreuses demandes, le délai pour obtenir un rendez-vous est de plusieurs semaines. En cause : les confinements successifs, la réouverture des frontières, la possibilité de refaire sa CNI pour un changement de nom...

Il vous faudra un rendez-vous pour la demande et un autre pour la remise. Le délai de fabrication du titre est actuellement de 4 semaines.



## CHANGEMENT DE BUREAUX DE VOTE

Dans le but d'équilibrer le nombre d'électeurs par bureau de vote, certaines rues ont été réattribuées à d'autres bureaux.

Les rues de la Bresle, de la Trinité et Faidherbe passent du bureau de vote n°2 (Brocéliande) vers le Bureau de vote n°5 (Salle Audiard).

Les rues de Verdun, Pasteur, des Déportés et Rollon passent du bureau de vote n°3 (Primevère) vers le bureau de vote n°2 (Brocéliande).

La rue d'Étalondes passe du bureau de vote n°4 (Mélusine) vers le bureau de vote n°3 (Primevère).

Les futurs lotissements « Rouletabille » et « Beausoleil » sont attribués au bureau de vote n°4 (Mélusine).

## LE WEBCIMETIÈRE N'EST PLUS D'ACTUALITÉ

Pour avoir accès aux informations liées au cimetière :

Rendez vous sur le site [www.ville-eu.fr](https://www.ville-eu.fr)

Cliquez sur « Ma ville », puis allez dans « Vie quotidienne », cliquez sur « cimetière » et sur « cimetière en ligne » pour accéder aux tarifs, le règlement du cimetière, le règlement de l'espace de dispersion, les opérateurs funéraires et les devis, les formalités, le livre des personnalités du cimetière et les défunts

# OUMUAMUA ?

## PAR PHILIPPE DESLOUBIERES

Vous avez jusqu'au 29 janvier 2023 pour découvrir à la Chapelle du Collège la très belle exposition consacrée au sculpteur Philippe Desloubières.

L'exposition est à découvrir à la Chapelle du Collège, du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30 et le dimanche, de 14h30 à 18h30. L'entrée est libre et gratuite.

# « PAS D'HIVER POUR LA SAISON CULTURELLE MAIS UNE FLORAISON DE SPECTACLES EN TOUS GENRES ! »

La saison bat son plein et vous réserve plus que jamais quelques belles découvertes : du théâtre, du cinéma, de la musique... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Et si, pour certain.e.s d'entre vous, vous faisiez une première incursion dans un théâtre, ne serait-ce que pour vous rendre compte que vous y avez votre place ?

## PORTRAIT DE LA JEUNE FILLE EN FEU

Film de Céline Sciamma (2019)



À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Marianne, une artiste peintre, dirige une leçon de peinture. L'une de ses étudiantes l'interroge sur l'un de ses tableaux intitulé Portrait de la jeune fille en feu. Des années auparavant, Marianne arrive sur une île bretonne. Une

comtesse lui a commandé un portrait de sa fille Héloïse. Mais Héloïse résiste à son destin d'épouse en refusant de poser. Introduite auprès d'elle en tant que dame de compagnie, Marianne va donc devoir la peindre en secret.

**Mercredi 18 janvier 2023 à 20H**

Théâtre du Château, Eu

Tout public / Gratuit

Durée : 2H02

## LA PRINCESSE QUI N'AIMAIT PAS...

Barbaque Compagnie

Une princesse réussit une superbe mayonnaise ! Aussi, tous de s'écrier : il faut la marier ! On fait venir les princes des environs mais aucun ne trouve grâce à ses yeux, ni ceux des royaumes voisins et de toute la galaxie... Aucun, du plus modeste au plus flamboyant, ne fait battre son cœur.



En désespoir de cause, on appelle la fée. Alors, la chose tant attendue se produit et la magie du coup de foudre est réciproque. Et comme dans tous les contes de fées, cela se termine par un beau mariage d'amour !

**Mercredi 25 janvier 2023 à 15H**

Théâtre du Château, Eu

Jeune public | À partir de 5 ans

Tarif JP : de 5 à 8 €

Durée : 50min

## Chanson française Festival TréporTraits LONNY EX-VOTO



Un spectacle co-programmé avec la ville du Tréport

Coup de cœur de l'Académie Charles Cros, Lonny s'est imposée sur la scène pop-folk.

Musicienne chevronnée, elle joue de l'alto depuis l'enfance mais le son qui court le long de sa colonne vertébrale, celui par lequel

elle tient debout, se nourrit des guitares folk qu'on entend chez Gillian Welch ou Laura Marling. Ses chansons sont nées d'une rupture amoureuse. De cette expérience, elle a conçu un folk empathique mais intransigent, d'une langue française entoillée de paysages normands ou québécois, et de sublimes métaphores.

**Vendredi 3 février 2023 à 20H**

Théâtre du Château, Eu

Tout public

Tarif A : de 5 à 12 €

Durée : 1H

## LES DÉTACHÉ.E.S

Compagnie Le Chat Foin

Jean est condamné à la réclusion à perpétuité. Il a 35 ans. Il est avec sa mère, Claude, au parloir de sa prison. C'est la première visite qu'elle lui rend en 12 ans. Ces délicates retrouvailles vont replonger Jean dans son histoire. Une vie de carences, de violences et de honte. L'air de rien, ou presque. Un spectacle puzzle qui nous donne à voir le point de rencontre des défaillances des individus d'une même famille. Des éclats de vie, de petites fenêtres ouvertes sur le parcours d'une cellule familiale. Pourquoi en arrive-t-on à commettre l'innommable ? Et y a-t-il un pourquoi ?

Un spectacle co-programmé avec le Théâtre des Charmes

**Judi 9 février 2023 à 20H**

Théâtre des Charmes, Eu

Tout public | À partir de 14 ans

Tarif A : de 5 à 12 €

Durée : 1H30

# LE SENS DE LA FÊTE

Film d'Eric Toledano et Olivier Nakache (2017)

Max est traiteur depuis 30 ans. Des fêtes il en a organisé des centaines, il est même un peu au bout du parcours. Aujourd'hui c'est un sublime mariage dans un château du XVII<sup>e</sup> siècle, un de plus, celui de Pierre et Héléna. Comme d'habitude, Max a tout coordonné. Mais la loi des séries va venir bouleverser un planning sur le fil où chaque moment de bonheur et d'émotion risque de se transformer en désastre ou en chaos.



© Gaumont

**Mercredi 15 février 2023 à 20H**

Théâtre du Château, Eu  
Tout public / Gratuit  
Durée : 1H56

# LE VOYAGE DANS LA LUNE

Film de Rasmus A. Sivertsen (2016)



© Hubert Hellieu

Tous les pays du monde rêvent d'atteindre la Lune pour y planter leur drapeau. Solan et Ludvig décident de tenter leur chance à bord de la fusée construite par Féodor. Commence alors une incroyable odysée spatiale ! Le dernier épisode des aventures de Solan et Ludvig après De la neige pour Noël et La Grande course au fromage.

**Mercredi 22 février 2023 à 15H**

Théâtre du Château, Eu  
Jeune public | À partir de 6 ans / Gratuit  
Durée : 1H20

# JOY ASCENSION Macha Gharibian trio



© Richard Schroeder

Révélation des Victoires du Jazz en 2020, Macha Gharibian nous offre un concert entre jazz oriental, musique néo-classique et pop aventureuse, mêlés d'emprunts à ses multiples cultures. Arménienne et juive par ses ancêtres, parisienne de coeur, new-yorkaise d'adoption, elle s'est forgé un style personnel urbain, crossover et moderne.

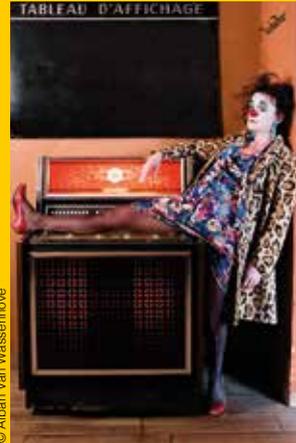
**Une proposition de la Commission culturelle de la Ville d'Eu.**

**Vendredi 24 février 2023 à 20H**

Théâtre du Château, Eu  
Tout public  
Tarif B : de 8 à 15 €  
Durée : 1H15

# ON A TOUS QUELQUE CHOSE EN NOUS...

Compagnie Et vous vivez ?



© Alban Van Wassenhove

On a tous quelque chose en nous... est un duo inclassable entre une auguste au nez rouge et un drôle aux allures de clown blanc. Il s'agit bien d'un spectacle autour de la figure de Johnny Hallyday, la même figure spectrale qui chantait Hamlet dans les années 90, ou bien Tennessee Williams et tant d'autres succès... Que l'on aime ou non Johnny, chaque grand tube de Johnny correspond à une époque, à un moment particulier de nos existences. Cette figure iconique nous permet de traverser toutes les générations et de les regarder d'un peu plus près...

**Un spectacle co-programmé avec le Théâtre des Charmes et la ville de Criel-sur-Mer.**

**Judi 2 mars 2023 à 20H**

Théâtre des Charmes, Eu  
Tout public  
Tarif A : de 5 à 12 €  
Durée : 1H15

# DE L'OPÉRETTE AVEC LE SOUFFLE LYRIQUE

Délyrium pas très mince(s)



Dans un centre de mise en forme où elles séjournent, sept fortes personnalités vont se rencontrer et débattre du mariage sous toutes ses facettes ! Pour bâtir ce spectacle explosif, Joëlle Lhote a sélectionné des solos, duos ou trios plus savoureux les uns que les autres, empruntés aux répertoires de l'opéra, de l'opéra-comique, de l'opérette et de la chanson (Offenbach, Gounod, Verdi, Weill, Strauss...)

**Samedi 4 mars 2023 à 20H**

Théâtre du Château, Eu  
Tout public  
Durée : 1H15

Orphée aux enfers



Orphée aux enfers est une histoire de couples en crise, d'Olympe en révolte, d'Enfers orgiaques où chacun ne pense qu'à son propre plaisir, ne rêve que de fête, de séduction, d'amour et s'en donne à coeur joie ! Tout brille dans cet opéra, tout est prétexte à chansons, la verve satirique de son livret autant que la qualité de sa partition musicale sont proprement jubilatoires !

**Dimanche 5 mars 2023 à 16H**

Théâtre du Château, Eu  
Tout public  
Durée : 2H15

**Une proposition de la Commission culturelle de la Ville d'Eu  
Une représentation : Tarif A de 5 à 8 €  
Pass à 12 € pour assister aux 2 opérettes**

27<sup>e</sup> marché de Noël

# UNE TRÈS BELLE ÉDITION



**Vous avez été plusieurs milliers à franchir les grilles du château pour vous rendre au marché de Noël organisé entre le 30 novembre et le 4 décembre. De mémoire d'exposants, il y a très longtemps que le rendez-vous n'avait pas connu pareille affluence.**

Lors de l'inauguration, **Anne Dujeancourt**, adjointe au commerce, a énuméré les couleurs, saveurs et odeurs qui font de ce rendez-vous un moment intemporel et convivial. **Michel Barbier**, maire, a pour sa part salué le travail des agents municipaux sans qui cette manifestation ne pourrait se faire.

**Rendez-vous en 2023, entre le 29 novembre et le 3 décembre.**

## SUCCÈS POUR LE SALON DU BIEN-ÊTRE ET LE THÉ DANSANT

**Après deux années mises un peu entre parenthèses, les manifestations reprennent et vous êtes nombreux à y prendre part.**

Le 20 novembre, le service «animation» de la mairie organisait à la salle Michel Audiard le salon du bien-être? Un rendez-vous apprécié et voué à se développer dans les années à venir.

Même constat pour le thé dansant animé le dimanche 27 novembre par **Attilio et Stefano Maghenzani**. Les deux musiciens ont remporté un vif succès auprès des danseurs.



## Arbre de Noël des quartiers

### UN MOMENT MAGIQUE

**Conjointement organisé par la municipalité, l'association des jeunes du Champ de Mars et l'association du Mont-Vitôt, l'arbre de Noël des quartiers a réuni le dimanche 11 décembre près de 450 personnes.**

Accueillis par **Michel Barbier**, parents et enfants ont ensuite assisté au très beau spectacle de la compagnie **Lez'Arts** avant que le Père-Noël ne fasse son apparition. 320 enfants, de 0 à 12 ans, ont reçu un jouet par la municipalité. Les friandises ont été offertes par les associations de quartiers.

Pour information, les coupons destinés à recenser les enfants pouvant prétendre à un jouet sont distribués en juillet. Soyez vigilants et n'hésitez pas à contacter la mairie si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres.



## PREMIÈRE PIERRE À LA CONSTITUTION D'UN OFFICE MUNICIPAL CULTUREL



La municipalité a convié le 22 novembre 2022 les représentants des associations culturelles à participer à une première réunion qui avait pour but de leur présenter les grandes lignes du projet de création d'un Office Municipal de la Culture.

**Michel Barbier et Béatrice Inzani** ont présenté les objectifs d'un tel organisme : il s'agirait de créer des passerelles entre les associations pour harmoniser la programmation des événements culturels, pour en élargir la diffusion, pour mutualiser les moyens, faciliter les initiatives. Rendez-vous est pris avec les associations qui le souhaitent pour avancer dans la concrétisation du projet.

# FACILITER L'ACCESSIBILITÉ ET L'INCLUSION

Le 24 août 2022, dans le cadre de la 26<sup>e</sup> Conférence générale de l'ICOM (Conseil international des musées) qui s'est tenue à Prague, l'Assemblée générale extraordinaire de l'ICOM a approuvé une nouvelle définition du musée :

« Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances ».

## ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS

Le Musée Louis-Philippe essaie de par ses différentes activités de coller au mieux à ces attentes.

Il a ainsi accueilli en octobre dernier une des activités proposées par l'accueil de jour « L'Eu bon temps » du centre hospitalier de la ville d'Eu. À deux reprises, quelques bénéficiaires de cette unité Alzheimer sont venus découvrir ou redécouvrir le musée et ses collections réunissant mobilier, porcelaine, orfèvrerie, tableaux et souvenirs historiques.

Si la structure compte à ce jour 21 bénéficiaires et 5 encadrants, elle accueille quotidiennement 4 à 7 personnes qui, par les activités et les sorties proposées, peuvent continuer à vivre chez elles, tout en retardant l'aggravation des troubles de la mémoire.

## PRÊTER, ENRICHIR LES COLLECTIONS...

La découverte des collections du musée passe également par le prêt à d'autres établissements notamment pour des expositions temporaires. Dernièrement, c'est une petite sculpture en albâtre représentant la divinité hindoue Hanuman, issue de l'ancien musée de la Ville, le Musée Morin, qui est partie rejoindre l'exposition Malin comme un singe qui se tient du 28 octobre 2022 au 8 avril 2023 à La Fabrique des savoirs à Elbeuf.

L'un des objectifs du musée est aussi de mieux faire comprendre l'histoire du château et de son domaine à ses visiteurs. Cela passe notamment par un enrichissement régulier de ses collections.

Des bienfaiteurs privés ont souhaité confier au musée des dons comme une invitation du comte de Paris (1838-1894) à aller chasser à Criel-sur-Mer au bois de Béclonde ou des assiettes d'un service utilisé au château d'Eu au 20<sup>ème</sup> siècle.



Un magnifique tableau issu des collections de la Grande Mademoiselle au château d'Eu vient également de rejoindre les collections du Musée Louis-Philippe. Cette œuvre du 17<sup>e</sup> siècle représente la famille royale de Louis XIV, réunie autour de la figure de Louis de France, héritier du roi, titré par la suite le Grand Dauphin. Il est ici représenté enfant, assis sur un coussin et jouant avec un chien. Ce tableau a été acquis par la Ville d'Eu grâce au Fonds du Patrimoine (aide de l'État) du Fonds Régional d'acquisition pour les musées (aide de la Région Normandie) et de l'Association des Amis du Musée Louis-Philippe (grâce à la Fondation Geneviève Get).

Cette peinture fera l'objet d'une exposition temporaire à l'ouverture de la saison 2023 du musée à partir du mercredi 15 mars 2023.

Du plus simple au plus prestigieux, les objets et œuvres qui arrivent au musée permettent de renouveler régulièrement le parcours de visite ou d'organiser des expositions temporaires. Les visiteurs qu'ils soient locaux, venant d'une autre région de France ou étrangers, peuvent ainsi découvrir ou redécouvrir une part de l'histoire de la ville d'Eu.

## Restauration de la Collégiale

# DERNIÈRE TRANCHE DE TRAVAUX SUR LES BRAS DU TRANSEPT

**Démarrée en avril 2022, pour une durée de huit mois, la dernière tranche de ce chantier touche à sa fin.**

Les travaux consistaient à :

- restaurer les charpentes du transept nord et sud en privilégiant les greffes.
- installer des passerelles dans les combles, au-dessus des voûtes pour assurer la maintenance en toute sécurité.
- changer les portes en chêne des lucarnes.
- nettoyer les pignons des mousses et des lichens par brossage et aérogommage.
- reprendre les maçonneries (corniches, pignons) en pierre de Vernon ou de Tercé.
- restituer les vitraux des trois baies.
- installer l'électricité dans les combles du transept.
- raccorder les installations de protection contre la foudre.

L'échafaudage côté nord (place O'Toole) est démonté. Côté sud, le démontage démarre mi-décembre.

À la fin d'année, la Collégiale sera libérée de toutes installations de chantier.





## CCI Rouen Métropole UNE ANTENNE AU PLUS PRÈS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

**Chefs d'entreprise, commerçants et élus étaient nombreux le vendredi 18 novembre 2022 à participer à l'inauguration de l'antenne locale de la CCI Rouen Métropole.**

« L'économie ne connaît pas de frontière et pourtant, nous avons ici une problématique liée à la situation géographique de la Vallée de la Bresle » a rappelé **Vincent Laudat**, président de la CCI Rouen Métropole. « Le partenariat initié avec la CCI Littoral Hauts de France va nous permettre d'être plus proche des 1 700 acteurs économiques de la Vallée de la Bresle pour mieux les accompagner, de leur création à leur transmission ».

### PAROLES D'ÉLUS

L'initiative a été saluée par l'ensemble des élus présents.

**Eddie Facque**, président de la CCVS : « Le cluster de la Vallée de la Bresle dans ses différentes composantes mérite une attention particulière. Que ce nouveau lieu soit celui de l'éclosion ».

**Christian Roussel**, président de la CC Blangy-Aumale : « Nous devons oeuvrer pour développer notre territoire, tout en conservant notre qualité de vie ».

**Virginie Lucot-Avril**, vice-présidente du Département : « C'est un moment important car les CCI sont le bras armé pour répondre aux questions des entreprises et commerces ».

**Robin Devogelaere**, conseiller régional : « C'est le signe d'un nouvel élan et d'une nouvelle façon de faire. A la Région Normandie, nous aimons les entreprises en leur consacrant 1,5 milliard ».

**Sébastien Jumel**, député : « Si les CCI n'existaient pas, il faudrait les inventer. Par leur proximité, et par ce partenariat, les CCI apporteront aux entreprises une réponse réactive ».

**Pascal Vion**, sous-préfet de la Seine-Maritime : « l'implantation de la CCI à Eu est la concrétisation majeure du Gouvernement à vouloir maintenir la ruralité ».

## Eu & Nous

# UNE BELLE VITRINE COMMERCIALE

**Samuel Mélant**, président de l'association Eu&Nous, nos vitrines eudoises, **Michel Barbier**, maire et **Anne Dujancourt**, adjointe en charge de la vie économique et du commerce, ont officiellement inauguré la patinoire le jeudi 8 décembre 2022.

**Michel Barbier** a félicité l'association pour son dynamisme et la synergie entre tous pour l'élaboration de ce beau projet et a approuvé le choix d'une patinoire synthétique, donc non énergivore.

**Samuel Mélant** a pour sa part remercié les commerçants pour leur investissement et précisé que la patinoire serait tenue par des bénévoles pendant toute la durée de son installation. Il a aussi salué la fonction publique territoriale qui a été très présente pendant son installation, en particulier les services techniques et le service «animation».

**La patinoire est en place jusqu'au 30 décembre 2022 sur la place Guillaume le Conquérant.**



# DEUX NOUVEAUX AGRÈS POUR LE PARCOURS SPORTIF

Le Lions club et la municipalité ont choisi la journée internationale dédiée au handicap pour inaugurer deux nouveaux agrès sur le parcours sport-santé du parc du Château.

C'est la poursuite d'un partenariat initié en 2018 avec la mise en place de neuf ateliers pour s'échauffer, courir, grimper, sauter, garder l'équilibre, exécuter des exercices avec les bras, les jambes et le buste.

« Nous avons accueilli avec joie la proposition du Lions Club de compléter le parcours existant avec deux nouvelles structures spécialement adaptées aux personnes à mobilité réduite » a précisé **Michel Barbier**. « Cette poutre mobile et ce saute-ruisseau, tout récemment installés par nos services techniques, vont permettre de réaliser des exercices de réadaptation fonctionnelle et d'élargir ainsi le champ des bénéficiaires de ce parcours ».

Président du Lions Club, **Marc-Hugo Serré** n'a pas caché sa fierté de participer à la mise en place de ces équipements qui s'intègrent parfaitement dans le parc et qui s'adressent désormais à tout public.



## UNE CAGE DE LANCER POUR LE COB

Aidé financièrement par la municipalité, le Département et la Région, le club d'athlétisme va élargir son offre d'activités sportives en installant une cage de lancer au stade Franchet.

Les travaux ont été confiés aux services techniques et au service des sports.



**La cérémonie des sportifs méritants aura lieu le vendredi 27 janvier 2023 à partir de 18h30 à la salle Michel Audiard.**

Elle sera parrainée par le marcheur dieppois, **Kevin Champion**, 19 fois champion de France, 9e aux championnats d'Europe organisés à Berlin et 16<sup>e</sup> du 20 km marche aux championnats du Monde.

Au cours de la cérémonie, plusieurs licenciés et dirigeants des clubs eudois seront récompensés. Entrée libre.

# LE CHEMIN VERRE ET MER OFFICIELLEMENT INAUGURÉ

**Michel Barbier a participé le samedi 22 octobre 2022 à Incheville à l'inauguration du chemin Verre et Mer organisée par la Communauté de Communes des Villes Soeurs.**

L'évènement s'est déroulé en présence du sous-préfet de Dieppe, **Pascal Vion**, des députés **Sébastien Jumel** et **Emmanuel Maquet**, des conseillers départementaux, **Valérie Garraud** et **Laurent Jacques**, du conseiller régional **Robin Devogelaere**, et bien sûr du président de la CCVS **Eddie Facque**.

Créé entre Longroy et Le Tréport, ce chemin, d'une longueur totale de 18 kilomètres, comprend un enrobé de 3 mètres de large et 4 passerelles permettant de franchir la Bresle. Comme le souhaitait la CCVS, il est avant tout destiné aux piétons, cyclistes et aux personnes à mobilité réduite.

**Financé par l'Etat, les deux Régions (Normandie et Hauts de France), les deux Départements (Seine-Maritime et Somme), la CCI littoral des Hauts de France et bien évidemment par la CCVS, son coût global s'est élevé à 3 200 000 euros HT.**



## Commémoration

# 60<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

C'est en présence du sous-préfet de Dieppe, **Pascal Vion**, et de nombreux élus que les porte-drapeaux et les membres des associations des anciens combattants du canton ont commémoré ce lundi 5 décembre à Eu le 60<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Conseiller départemental, **Laurent Jacques** a évoqué les « un million et demi » d'hommes qui ont été envoyés en Algérie et les 25 000 d'entre eux qui ne sont pas revenus. « Six décennies se sont écoulées et pourtant les passions ne se sont pas éteintes, le ressentiment est encore présent de part et d'autre. (...) Nous ne devons pas oublier mais cela ne doit pas nous empêcher d'appeler à un avenir serein entre nos deux peuples ».

**Michel Barbier** a pour sa part rappelé qu'il avait fallu attendre le 18 octobre 1999 pour que la France reconnaisse enfin par une loi que ce fut bien à une guerre que participèrent tant de jeunes français en Algérie, « cette génération qui eut 20 ans dans les Aurès ». « La reconnaissance du statut de guerre d'Algérie en 1999 puis l'inauguration le 5 décembre 2002 du Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie à Paris montrent la volonté de la nation de signifier qu'il n'y a plus de place ni pour le déni ni pour le silence. Ce silence qui ne doit plus durer, c'est encore celui qui a trop longtemps entouré le sort de ceux qui s'étaient engagés dans les formations supplétives de l'armée, les Harkis. C'est aussi celui qui enveloppe les disparus militaires et civils de cette guerre dont la mémoire hante ceux et celles qui leur ont survécu ».

Enfin, l'ensemble des élus présents ont salué les anciens combattants, leur engagement et le temps donné à la nation. Pour cela, plusieurs d'entre eux ont reçu une médaille ou un diplôme à l'issue de la cérémonie.



## Repas des seniors

# UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ

**Après deux années difficiles de restrictions sanitaires, le repas des seniors a pu se dérouler le 2 octobre dans une ambiance chaleureuse et conviviale.** « Cette journée est un moment fort et c'est pour moi et pour les élus présents une grande joie d'y participer. Ce plaisir est avant tout celui de partager des instants de détente, de vous écouter, d'évoquer des souvenirs, mais également de recueillir vos idées, pour un meilleur vivre ensemble... » a souligné **Michel Barbier** lors de son allocution. « Ce jour est un moment privilégié et ce n'est pas un luxe par les temps qui courent ».



# ETAT CIVIL

## Naissances

Bruckert Mari-Lou née le 9 octobre  
Diab Safia née le 9 octobre  
Drouet Lyse née le 12 octobre  
Dufour Mayv née le 20 septembre  
Fauquemberg Charline née le 1<sup>er</sup> novembre  
Flechette Gabin né le 2 octobre  
Larzet Nathan né le 22 novembre  
Leroux Elliott né le 30 septembre  
Menival Gabin né le 6 novembre  
Nyilasi Jade née le 24 novembre  
Oz Fresko Elio né le 23 novembre

Douay Jean-Pierre le 19 septembre  
Dubois Daniel le 27 novembre  
Dumoulin Réjane le 13 octobre  
Dupont Denise le 26 septembre  
Gabriel Nicole le 6 novembre  
Gérard Thérèse le 18 octobre  
Geuëns Béatrice le 20 septembre  
Guillaume Germaine le 8 septembre  
Hénocque Claude le 24 novembre  
Heudeleine Jean-Jacques le 26 novembre  
Jovelin Monique le 10 octobre  
Leclerc Maurice le 16 novembre  
Legrand Frédéric le 1<sup>er</sup> novembre  
Leleu Jacques le 17 septembre  
Lemaire Guy le 31 octobre  
Leroux Frédéric le 27 octobre  
Maison Jeanine le 16 septembre  
Malot Marcel le 14 octobre  
Petitpré Gisèle le 23 novembre  
Pinchon Yvette le 9 novembre  
Poulain Ghislaine le 26 novembre  
Pruvot Thérèse le 3 novembre  
Sueur Anny le 14 novembre  
Tessier Patrice le 9 octobre  
Therry Josiane le 10 octobre  
Thomas Jean-Pierre le 23 novembre  
Tréché Jean le 22 novembre

## Décès

Ils nous ont quittés :  
Adam Monique le 13 septembre  
Aubert Mauricette le 2 septembre  
Blaise Gisèle le 19 octobre  
Buignet Jacqueline le 20 novembre  
Caron Michel le 20 octobre  
Conseil Denise le 13 septembre  
Dahan Yvan le 18 octobre  
Debuquet Claude le 19 octobre  
Demange Jean-Claude le 29 octobre  
Denis Claude le 8 novembre  
Depoilly Carole le 26 septembre

# LE CCAS ACCOMPAGNE LES VICTIMES DE VIOLENCE

Au cours d'une cérémonie organisée le 25 novembre 2022 à la Préfecture de Rouen, **Michel Barbier** a signé le protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes pour la période 2022-2025.

En signant ce protocole, la ville s'engage à s'inscrire dans la dynamique partenariale existante, en vue de l'amélioration des réponses apportées aux situations de violences, en cohérence avec ses champs de compétences, ses pratiques professionnelles ainsi que ses actions pour 2022-2025. Le CCAS de la ville d'Eu collabore donc avec les différents services de l'Etat en orientant et en accompagnant les victimes de violence.

Ce protocole a été signé avec les différents services de l'Etat présents sur le territoire: préfecture, département, gendarmerie, SDIS, ARS..., le milieu médical, judiciaire, les associations d'aides aux victimes,...



## LA VILLE ENSEMBLE

C'est une évidence consternante : la politique et les hommes politiques suscitent aujourd'hui désintérêt voire méfiance.

À notre petite échelle, nous avons l'espoir de redonner ses lettres de noblesse au débat public, au jeu démocratique. D'où notre volonté d'écouter les voix discordantes notamment dans les tribunes du bulletin municipal.

Or force est de constater que depuis plus de deux ans maintenant, l'opposition municipale rabâche les mêmes arguments. L'équipe aux manettes ferait tout en dépit du bon sens et serait en train de dilapider l'argent qu'ils auraient soi-disant réussi à économiser. Des arguments resservis à chaque conseil et dans chaque tribune, sans la moindre proposition constructive.

Au-delà des différences politiques, chacun peut s'exprimer et être écouté. Cette richesse du débat permet d'avancer, si ce n'est dans le consensus, au moins dans le compromis. Au contraire, assener des contre-vérités, répandre des rumeurs sont des méthodes électoralistes qui décrédibilisent ceux qui y recourent.

Vous le savez, vous le voyez, nous nous efforçons au quotidien, avec opiniâtreté, et malgré les graves crises que nous avons à affronter, de travailler pour améliorer le quotidien et le bien-être des Eudois, tout en tenant compte d'impératifs budgétaires de plus en plus contraignants.

Continuez à compter sur notre engagement.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

## AGIR POUR EU.X

En tant que groupe d'opposition, notre devoir est de vous tenir informés de l'activité municipale.

Or M le Maire a confirmé en conseil, suite à notre intervention, avoir incité les agents municipaux à se déplacer afin de manifester à Rouen pendant leur temps de travail et avoir affrété pour cela un bus payé par la ville.

Notre groupe, mais aussi de nombreux concitoyens, condamnent vivement cette action : M le Maire a ainsi dépensé l'argent du contribuable pour financer un déplacement politique alors que le budget de notre ville est gravement menacé.

Ce déplacement aurait pu être payé par les indemnités des élus. Par ailleurs, une incitation à prendre part à une manifestation venant d'un patron constitue une pression sur ses employés, placés ainsi dans une situation délicate s'ils refusent de participer. Enfin M le Maire a privé les eudois de ce temps d'agents passé à l'extérieur de la ville plutôt qu'auprès de ses habitants.

Nous condamnons fermement cet épisode qui montre que M le Maire est capable d'agir en dehors des lois, en toute impunité, ce que nous trouvons inadmissible et inquiétant de la part du premier magistrat de notre cité.

Profitant de cette tribune, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, en espérant qu'elles seront réconfortantes en ces temps difficiles.

## BIEN VIVRE À EU

L'augmentation des prix des carburants, de l'électricité, des produits alimentaires et de tous les produits en général est une aubaine pour le Gouvernement qui encaisse des milliards d'euros supplémentaires de TVA, de taxes et de TVA sur les taxes.

Si cette situation réjouit les électeurs du Président Macron ce n'est pas le cas pour les électeurs de Marine Le Pen. Celle-ci propose la baisse des taxes sur les carburants et l'électricité, la suppression de la TVA appliquée sur les taxes et la TVA sur 100 produits d'hygiène et alimentaires de première nécessité.

Dans cette période de restrictions les Maires continuent à dépenser sans compter l'argent des impôts de nos concitoyens.

Par exemple les élus de notre Communauté de Communes engagent une dépense de 1 800 000 euros pour bitumer une partie du chemin vert du Petit Caux.

Ce projet consiste en un bitumage de 7 km sur 3 mètres de large soit l'équivalent d'un terrain de 2 hectares ou de 200 maisons.

Si ce projet réjouit les motards pratiquant des rodéos, ce projet est inutile et est contesté par les riverains, par les usagers et par les contribuables.

Cette somme gaspillée de 1,8 millions d'euros serait plus utile pour les Communes.

Pour notre Commune par exemple ce serait une recette bienvenue de 350 000 euros.

Joyeux Noël à toutes les Eudoises et tous les Eudois.

## VILLE D'EU DYNAMIQUE

L'équipe ville d'EU Dynamique vous souhaite une bonne année 2023 et se tient à vos côtés pour défendre vos intérêts !

Dernièrement, le maire de notre ville a proposé aux agents communaux de manifester contre l'augmentation du prix de l'énergie sur leur temps de travail devant la préfecture de Rouen le jeudi 6 octobre. Et un bus a été mis à disposition par la mairie de EU.

Alors que certains agents ont pris une journée pour participer à cette manifestation.

Pour d'autres, l'argent de nos impôts a donc servi à des agents de se déplacer pour participer à une manifestation sur leur temps de travail.

Lors du conseil municipal du 6 septembre, nous avons voté l'arrêt de l'éclairage public de 23h à 5h00.

Dans le conseil municipal du 7 novembre, la majorité a voté un plat de moins dans le menu des enfants à la cantine.

Mais j'ai pu constater dans ce conseil municipal, que les dépenses pour le théâtre s'élevaient à 75 000€.

J'ai donc proposé au maire de faire aussi des efforts sur les dépenses du théâtre pour ne pas défavoriser les enfants ! Le maire affirme que le théâtre participe à maintenir l'économie locale et que la culture est essentielle.

Pour se faire plaisir, la majorité continuera donc à dépenser particulièrement pour la culture.

# Du côté des archives...



## La peste de 1637



### 26 avril 1637,

#### Ordonnance de paiement de 40 sols à Pierre BRUNETTE contraint à l'isolement

En 1636, la peste sévit dans la région.

Le Livre Rouge, précieux manuscrit conservé aux archives d'Eu, nous raconte qu'en l'espace de trois mois, près de 1500 personnes meurent de cette maladie.

Les secours deviennent difficiles, les soignants étant aussi touchés, on est obligé d'aller chercher des médecins aux alentours.

Le maire de la ville d'Eu, Mathieu BONNET, pensa recourir à Dieu par l'intercession de la Vierge Marie (à l'époque, il n'y a aucune notion de la laïcité).

### Le 17 juillet 1636

Au nom de la ville, il fit le vœu, si le fléau venait à cesser, « de faire une image en argent de la Vierge » avant la fin de son mandat (vers Pâques 1637) et qu'en action de grâces, une procession serait faite chaque année en septembre, et ce, à perpétuité. Cette procession a toujours lieu de nos jours.

La peste semble avoir cessé peu de temps après alors qu'elle est toujours présente au début 1637 au Tréport, Incheville, Abbeville et Dieppe.

S'en suivirent des mesures pour éviter la propagation du mal : ceux qui ont fréquenté des maisons où étaient des malades devaient restés isolés, il était interdit d'aller «trafiquer» là où sévissait la peste, des gardiens étaient postés aux entrées de ville d'où l'on refoulait ceux dont la provenance était interdite, etc.

Ce n'est pas sans rappeler une certaine période, n'est-ce pas ?

## Transcription du document :

1637, 26 avril

« Les maire et eschevins de la ville d'Eu à Me Nicolas NOU, recepveur de l'hostel Dieu de ceste ville. Nous vous mandons et ordonnons de paier à Pierre BRUNETTE la somme de quarante sols pour subvenir à sa nourriture pendant le temps que nous luy avons deffendu de communiquer le monde pour le subçon (soupçon) que nous avons eu qu'il avoit esté dans une maison pestiférée au dernier voyage qu'il fit à Abbeville, laquelle somme vous sera par nous allouée à la despense de vos comptes sans difficulté.

Fait à Eu ce vingt-six avril mil six cent trente-sept.

Signé BATAILLER »

